



L'AUTRE COMMUNICATION

Compte rendu réunion DP de Mars 2019

- Ul Normandie -

- Instance Calvados -

Présents : Maud Jourdan, Alain Gacoin, Anita Lemée pour la direction, SUD et CGT.

RECLA 1 : Suite à la réclamation 1 de février 2019, nous vous demandons si les véhicules tollés que vous avez identifié sont à ce jour équipés de rétroviseurs additionnels extérieurs panoramiques.

REPONSE : Pour les véhicules tôle identifiés non équipés de rétroviseurs additionnels extérieurs seront commandés.

CGT : Cette réponse est satisfaisante et mérite d'être suivi d'effets.

RECLA 2 : Nous vous demandons l'état d'avancement des recrutements de technicien(nes) côté E/RS.

REPONSE : 1 offre de recrutement interne est en cours (date de clôture au 2/4). 2 offres de recrutements externes vont être mises en ligne pour recrutement au S1 + 1 au S2.

CGT : 4 recrutements en 2019 ! Voilà enfin une information intéressante qui ne compensera jamais les multiples départs antérieurs. Aurons-nous le même nombre d'arrivée en 2020 ? on l'espère...



RECLA 3 : Nous vous demandons l'état d'avancement des recrutements de technicien(nes) boucle locale et grande diffusion lié à l'accent mis sur le SU (service universel)

REPONSE : 1 recrutement externe sur Caen a été effectué au 1er Mars ; 2 recrutements externes sont en cours sur Lisieux

CGT : Ne nous le cachons pas, c'est vraiment très très peu compte tenu de la tâche à venir et du temps de formation de ces nouveaux arrivants.

RECLA 4 : Nous vous demandons l'état d'avancement des recrutements pour le remplacement des chefs de groupes MA1 et MA2.

REPONSE : Les recrutements de deux chefs de groupes sont terminés, une arrivée est prévue au 1er Juin et l'autre au 1er juillet

CGT : Encore quelques mois avant, nous l'espérons, un retour à un niveau d'encadrement satisfaisant mais aussi, et nous y serons vigilant, une organisation plus intelligente et cohérente.

RECLA 5 : Suite à la réclamation 5 de Février 2019 concernant les travaux de la cantine de Venoix, avez vous des éléments nouveaux à nous apporter sur les aspects "chaîne chaud et froid" ?

REPONSE : Nous ne disposons pas d'éléments nouveaux à ce jour.

CGT : Depuis cette réclamation, nous avons eu comme information que les travaux commenceront le 1er avril et finiront le 2 mai sans fermeture du restaurant.

RECLA 6 : Suite à la réclamation 10 de Février 2019, nous vous demandons si le déplacement des réglottes sur les sites de Caen KVEN et Caen TACA ont été effectués.

REPONSE : Nous sollicitons l'UPR sur ce point.

RECLA 7 : Depuis peu, nous constatons que les techniciens Orange se voient affecter des catégories 10 auparavant confiées à la sous-traitance. Quel est l'avenir de cette activité ?

REPONSE : Les productions R10 sont ré internalisées, en partie, dans les équipes de Caen et de Lisieux, en test, de façon à récupérer de l'activité à plus forte valeur ajoutée et réduire les délais de route.

RECLA 8 : Suite à cette nouvelle activité catégorie 10 et le manque de préparation et de formation, le personnel demande à travailler en binôme et en immeuble sur ce type d'intervention.

REPONSE : Il a été acté, lors de l'animation métier du jeudi 28 février, à ce que ces productions R10 soient réalisées en binôme, le temps de la montée en compétence des techniciens concernés.

CGT : Pas de certitudes dans cette réponse sur le travail en immeuble et en binôme. Nul doute que le personnel devra s'exprimer pour avoir une vision plus claire de cette activité. La récupération d'une activité n'a de sens que si elle peut être effectuée dans de bonnes conditions afin d'obtenir des résultats satisfaisants pour le client et l'entreprise.

RECLA 9 : L'accord TSPH période 2017-2019 prend fin en juin 2019. La négociation sur le prochain accord a-t-elle commencé ? Avez-vous des éléments nouveaux sur la négociation en cours ?

REPONSE : Nous ne disposons pas d'information à ce jour.

RECLA 10 : Une e-facilities SI-2018-10-0081898 a été rédigé sur Ouistreham à propos de l'éclairage. Cette signalisation a été refusée parce que, soit disant, prise en compte par la SPIE. Nous constatons que l'éclairage au-dessus de la tête optique n'a toujours pas été changé alors que le travail sur fibre optique nécessite une intensité lumineuse adaptée. Nous demandons une intervention sur ce site.

REPONSE : SPIE a remplacé les 2 tubes fluos le 4 mars 19.

CGT : Le 4 mars est le jour où l'UINC a reçu nos réclamations DP, ce qui signifie que e-facilities n'a pas été suffisant pour déclencher une intervention. Ce n'est pas la première fois que nous constatons ce fait. Non seulement cette application est imbuvable et inadaptée mais en plus elle n'est pas efficace pour le technicien sur le terrain qui ne sait jamais si ses signalisations sont prises en compte. Allez vers vos chefs de groupes ou interpelez le préventeur du site et exigez des résultats surtout quand les conditions de travail se trouvent dégradées voir contraires aux préconisations de sécurité.

RECLA 11 : Le travail dans les salles techniques et particulièrement dans les salles brasseurs de KVEN et KAC est soumis à un bruit important. Vous avez fourni un casque performant "plantronics voyager focus UC" à un technicien RS, par l'intermédiaire du préventeur, permettant de travailler et téléphoner. Nous vous demandons d'équiper les techniciens RS de ce casque.

REPONSE : L'équipement du casque « plantronics voyager focus UC » au technicien RS concerné est à la demande de la médecine du travail, suite à un problème de santé du technicien. Il n'est pas prévu d'équiper l'ensemble des techniciens RS de ce type de casque.

CGT : Ce casque est pourtant une solution de qualité pour travailler en milieu bruyant comme les salles brasseurs. Il aurait été testé dans un premier temps dans un environnement bureautique mais ne serait pas adapté dans un environnement technique. Une solution est actuellement à l'étude pour fournir un casque 3M de qualité supérieure, au catalogue Orange, en utilisation collective du fait essentiellement de son coût, avec des protections jetables et accessible exclusivement au personnel Orange intervenant en salle brasseur.

Sans attendre la fin du mois, signalez-nous les réclamations que vous souhaitez voir poser par vos Délégués du Personnel CGT !

N'oubliez pas que « **Les paroles s'envolent, alors que les écrits restent** » ! Une question, même posée en réunion d'équipe, peut ne jamais avoir de réponse. N'en restez pas à une non-réponse de la direction !

Tournez-vous vers vos Délégués du Personnels CGT, ils sont élus pour cela.

En effet, une réclamation DP est inscrite dans le registre DP. La direction doit une réponse écrite aux délégués du personnel dans un délai de 6 jours. Ne restez pas seuls avec vos problèmes. Cela vaut pour des problèmes de : conditions de travail, vêtements de travail, formation, congés, remboursements de frais, heures supplémentaires, accident de travail, véhicules, sièges et bureaux, chauffage ou climatisation, etc...Pensez-y !

Vos délégués du personnel CGT Calvados à qui adresser vos réclamations :

Bartolacci Pascal Technicien RS Carpiquet : pascal.bartolacci@orange.com

Orvain Loïc TIC Lisieux Branly : loic.orvain@orange.com

Dussaule Marie Madeleine pilotage BL : marie.dussaule@orange.com

Jezéquel Laurence pilotage BL : laurence.jezequel@orange.com

Riboulet Denis TIC Carpiquet : denis.riboulet@orange.com

Nicolle François TIC GP Carpiquet : francois.nicolle@orange.com

